

PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de VIEUX CHARMONT (25614)



PIÈCE N°7.2 : ANNEXE SANITAIRE

Prescrit par délibération du : 11/05/2015
 Arrêté par délibération du :
 DATE ET VISA

DOSSIER DE CONCERTATION



Cabinet d'urbanisme DORGAT
 3 Avenue de la Découverte
 21 000 DIJON
 03.80.73.05.90
 dorgat@dorgat.fr
www.dorgat.fr



Cabinet d'environnement PRELUDE
 30 Rue de Roche
 25360 NANCRAY
 03.81.60.05.48
 contact@prelude-be.fr
www.prelude-be.fr

D'après le rapport annuel du délégataire VEOLIA sur l'année 2021, l'eau potable est produite par l'usine de Mathay, laquelle dispose d'une capacité de production de 75 000 m³ par jour (avec un débit horaire de 3600m³). Mathay alimente le Pays de Montbéliard Agglomération ainsi que la Communauté d'Agglomération Belfortaine en période d'étiage, les besoins de ces deux EPCI étant de 35800 m³/jour.

En 2021 :

- le volume prélevé sur l'usine de Mathay était de 9 839 250 m³ (volume en baisse par rapport à l'année 2020, -4.7% et qui reste moindre par rapport aux années 2017 à 2018) , soit 26 956.8 m³ en moyenne par jour, ce qui reste bien inférieur aux capacités de production de l'usine de Mathay.
- le volume produit est de 9 020 399 m³ sur la même période (déduction faite des besoins attribués aux usines).
- le volume mis en distribution est estimé quant à lui à 7 240 892 m³ en 2021, volume en légère baisse par rapport aux années précédentes (de 2017 à 2020).
- 313m³ d'eau ont été achetés à d'autres services d'eau potable (ECOT)

En 2021, le nombre total d'habitats desservis sur la Commune de Vieux Charmont est estimé à environ 3 272 habitants, contre 3 259 en 2020 (le nombre d'abonné s'établit quant à lui à 1 016 en 2021 contre 996 en 2020).

L'usine de production de Mathay n'a jamais connu de pénurie d'eau mais les épisodes de sécheresse prolongée ont pour conséquence de puiser dans le débit réservé du Doubs d'où provient l'eau.

Aujourd'hui, le captage en eau de Mathay est plus que largement en capacité de couvrir les besoins de l'agglomération que ce soit en période normale ou en période de sécheresse. Pour preuve, en période de sécheresse sévère, la capacité de production de l'usine de Mathay assure sans faillir l'alimentation des communes de Pays Montbéliard ainsi que les besoins en grande partie des 90 000 habitants de Belfort voire Héricourt. Toutefois, afin de sécuriser son alimentation en eau potable et adapter les services publics de l'eau en conséquence du changement climatique, l'agglomération étudie la possibilité de créer une réserve d'eau brute qui a pour but d'assurer la production d'eau potable y compris en cas de pollution ponctuelle du Doubs. De plus, PMA a lancé en 2021 une campagne de forages de reconnaissance dans les calcaires profonds pour rechercher des nouvelles ressources sur son territoire et être moins dépendant des sécheresses qui affectent les ressources de surface.

La commune de Vieux Charmont est parcourue par des réseaux séparatifs ainsi que des réseaux unitaires. Un collecteur assure le transit des eaux usées provenant de Nommay, qui recueille celles de Vieux-Charmont et les conduit à la station d'épuration de Sainte-Suzanne dont la capacité nominale est de 58 333 Équivalents Habitants. La station peut traiter jusqu'à 13 990 m³/j. Cette dernière traite les effluents de 17 communes représentant une population de 62 365 habitants en 2019 (source INSEE).

Il est noté que la capacité de l'usine définie dans l'arrêté préfectoral est de 3500 kg de DBO₅ par jour. Pour l'année 2020, la charge de DBO₅ entrante est de 2230 kg/j. La station est donc en mesure de recevoir des eaux usées supplémentaires. Il est par contre impératif que les nouvelles habitations ne rejettent pas les eaux pluviales dans les réseaux, et procèdent donc à de l'infiltration à la parcelle.

La collecte et le transport des déchets ménagers relèvent de la compétence du Pays de Montbéliard Agglomération.

La collecte des ordures ménagères est assurée en porte-à-porte à fréquence hebdomadaire.

Elles sont traitées à l'usine d'incinération (UIOM) de Montbéliard qui dispose d'une capacité de 71000 tonnes de déchets par an et produit 44928 MWh/an. La collecte des encombrants est assurée à domicile (gros électroménager, meubles...) uniquement sur rendez-vous.

Les déchets recyclables peuvent être déposés dans plusieurs points d'apport volontaire répartis sur le territoire communal ou à la déchetterie de Vieux-Charmont qui accueille les encombrants, les gravats, les métaux, les déchets verts, les textiles, les papiers, les cartons et les déchets dangereux. Les professionnels bénéficient d'un accueil tarifé aux déchetteries de la communauté d'agglomération. La déchetterie de Vieux-Charmont est équipée d'une compostière qui produit chaque année environ 3000 tonnes de compost issu de déchets verts. Des composteurs individuels sont également vendus à la compostière.

GESTION DES DÉCHETS DANS LE PAYS DE MONTBÉLIARD POURQUOI FAUT-IL TRIER ?

Les bons gestes du tri



J'ai le réflexe compostage !
30% de nos déchets ménagers sont biodégradables et sont transformés en compost.



Déchets verts :
Je les composte ou les apporte en déchèterie.



Points recyclage :
avec 278 sites dans le Pays de Montbéliard, il y en a forcément un près de chez moi !



Je dépense mes piles et ampoules usagées à l'entrée du supermarché.



Je mets de côté mes déchets encombrants, liquides, etc. pour les apporter en déchèterie.



Je dépense chaussures et textiles dans les boîtes dédiées en déchèterie ou points recyclage.

J'ai le réflexe points recyclage !

VINYLE	CARTON
PAPIER	PLASTIQUE

Déchets recyclables :
il reste un grand potentiel !
50 % du contenu du bac à ordures ménagères est recyclable et ne devrait pas partir à l'incinération !

11 Millions €
engagés pour développer et le traitement des déchets, tous types de déchets, par le biais de nouveaux équipements.

Le coût de la collecte des ordures ménagères par an : 1,1 M€ (hors taxe)
soit 7,90 M€ par habitant (hors taxe) par an.

Le coût de la collecte sélective pour 2023 : 3,99 M€ (hors taxe) par an.

56 340 Tonne
de déchets collectés par l'AMA

Une tonne de déchets par an :
254 kg de déchets ménagers par habitant /
254 kg de déchets recyclés et de papier/cartons.
100 kg de déchets industriels.
200 kg de déchets collectés en déchèterie.



Merci pour votre tri ! Le recyclage permet :

- de ne pas épuiser dans des associations ou au chômage et au niveau national après des filières industrielles,
- d'éviter le coût du service public de recyclage et de préserver le coût du traitement,
- de préserver les ressources naturelles,
- de réduire les émissions et les dépenses énergétiques liées à la collecte et au traitement des déchets.



Les différents parcours de nos déchets pour leur traitement

ORDURES MÉNAGÈRES

Elles sont directement acheminées à PUKOM de Montbéliard. Avec 2 fours de 4 tonnes/h, l'usine permet aussi de chauffer un quartier de Montbéliard.

ENCOMBRANTS

Déposés en déchèteries ou collectés à domicile, les encombrants sont broyés sur la plateforme de traitement à Montbéliard avant incinération ou enfouissement.

COMPOST

En maison individuelle ou habitat collectif, le compostage est possible ! Vente de composteurs sur les sites de la Charmotte à Voujeaucourt et de la compostière de Vieux-Charmont.

BRANCHAGES / DÉCHETS VERTS

Déposés en déchèteries, les déchets verts sont traités à la compostière de Vieux-Charmont.

LE VERRE

Déposé en points recyclage, le verre est stocké sur le quai de transfert des déchets de la Charmotte puis envoyé dans les usines de recyclage du verre pour être recyclé à l'infini.

PAPIERS CARTONS

Déposés en déchèteries ou en points recyclage, les papiers et cartons sont triés par EMMAÜS puis vendus à des usines de recyclage.

FLACONNAGES

Déposés en points recyclage, les flaconnages plus légers et métalliques finissent par le quai de transfert de la Charmotte puis sont triés dans l'usine du SYTEVOM avant d'être vendus à des repreneurs.

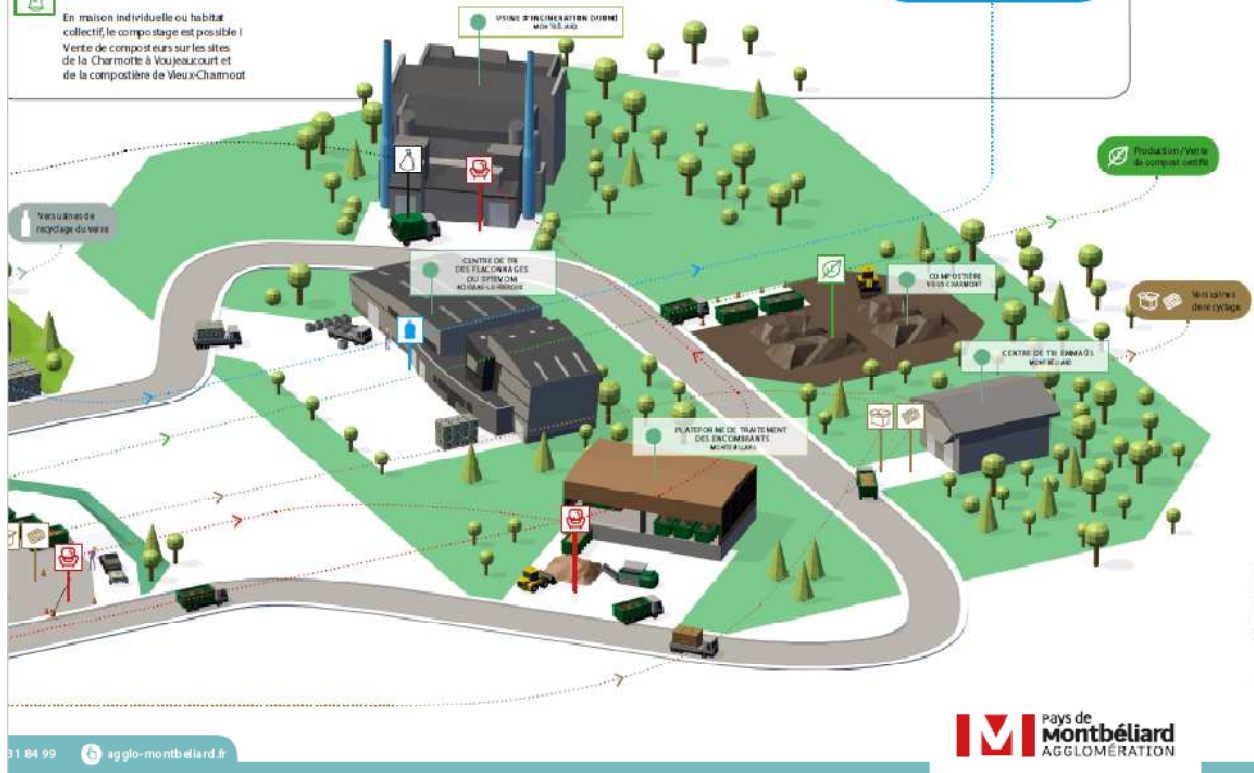
10,2 t de déchets recyclables

27 bouteilles = 1 sac poubelle

11 bouteilles = 1 sac poubelle

9 bouteilles = 1 sac poubelle

Grâce aux infrastructures de traitements des déchets, on peut donner une 2^e vie aux déchets recyclables.



REPUBLIC FRANCAISE
**COMMUNE DE
VIEUX CHARMONT**

**RESEAUX
EAU POTABLE**

ECHELLE: 1/2000

AVIS DE CONSULTATION EN VUE DE LA LOI N° 2017-2323 DU 23 SEPTEMBRE 2017 - PAYS DE MONTBÉLIARD - PAYS DE LA CÔTE D'OR - PAYS DE HAUTE-SAÔNE








NORD
JUN 2022


COMMUNE DE
VIEUX CHARMONT

RESEAUX
ASSAINISSEMENT

ECHELLE: 1/2000

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN RESEAU D'ASSAINISSEMENT - PAVILLONNAIRE - 2022





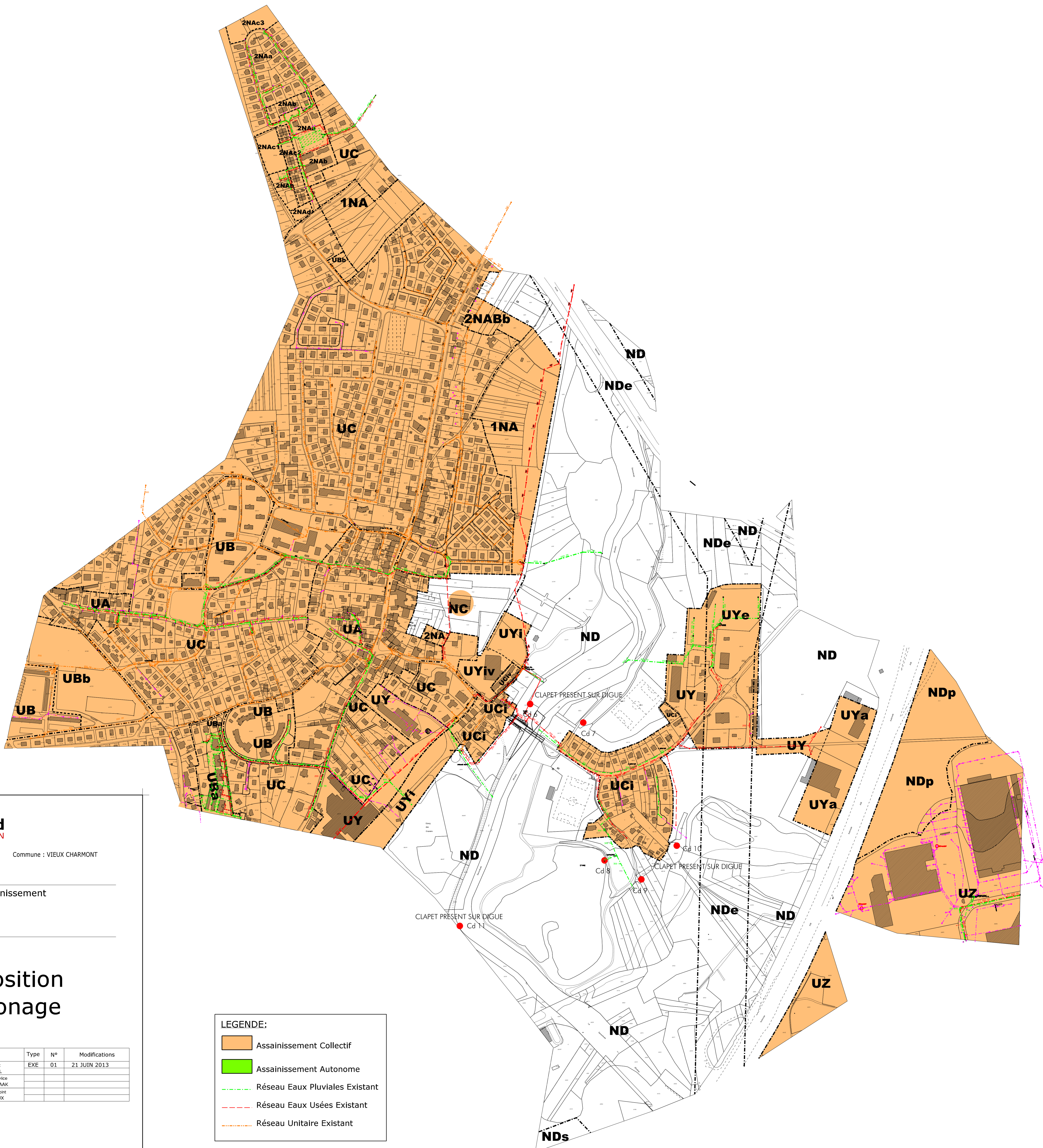
SUD
JUN 2022

REPUBLIQUE FRANÇAISE
**COMMUNE DE
VIEUX CHARMONT**

**RESEAUX
ASSAINISSEMENT**

ECHELLE: 1/2000

PROJET D'ASSAINISSEMENT - 1 rue de la Poste - 25000 Montbéliard - France



Proposition de Zonage

1/3000	Projeteur	Type	N°	Modifications
Juin 2013	N. VONTRON	EXE	01	21 JUIN 2013
Référence : G1(BE...), L1(OT3...), SPANC, SDRE ANCIENNE CHARMONT, Zonage Vieux Charmont-dpt	Directeur du Service Patrick VAN DE LAAN Directeur Général Adjoint Benoît BERTHAUX			

Visas :

LEGENDE:

- Assainissement Collectif
- Assainissement Autonome
- Réseau Eaux Pluviales Existant
- Réseau Eaux Usées Existant
- Réseau Unitaire Existant